

RAPPORT N° 302 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 25 SEPTEMBRE 2021

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 18 au 25 septembre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins dix-neuf (19) personnes ont été assassinées au cours de cette période et cent trente (130) autres ont été grièvement blessées dans différentes localités du pays dont la plupart ont été blessées dans des explosions de grenades lancées dans une foule de personnes à Gitega et Bujumbura mairie.

Le rapport déplore également le cas d'une (1) personne militante du parti CNL (Congrès national pour la liberté) qui a été arbitrairement arrêté par un groupe d'Imbonerakure.

1. Atteintes au droit à la vie

- Le corps sans vie de Moïse Bucumi, âgé de 36 ans, a été retrouvé mercredi dernier 15 septembre 2021 dans une maison appartenant à un certain Pontien Nahimana sur la colline de Munini, en commune et province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des témoins, le corps de la victime, ouvrière champêtre et originaire de la province de Ngozi, présentait une grande plaie au niveau de l'abdomen, des traces de sang sur son corps, ses draps et sur le sol ainsi que sur une lame de rasoir retrouvée sous le lit.

SOS-Torture Burundi demande une enquête indépendante et approfondie afin de retrouver les auteurs de ce meurtre et les traduire devant la justice.

- Dans l'après-midi de dimanche 19 septembre 2021, deux corps sans vie des hommes ligotés ensemble ont été découverts au bord du lac Tanganyika au pied de la colline de Makombe de la zone de Magara, commune Bugarama, en province de Rumonge (sud-ouest du Burundi). Selon des témoins de la découverte macabre, les deux corps étaient en état de décomposition avancée à tel point qu'il était impossible de les reconnaître. Les mêmes sources ont précisé que l'administration locale a ordonné l'inhumation des corps sans aucune enquête préalable.
- Dans la nuit de dimanche 19 septembre 2021, un homme connu sous le nom de Bernard Inamoya a été assassiné par balle tirée à l'aide d'un pistolet par un malfaiteur embusqué qui l'avait attendu, alors qu'il rentrait chez lui, non loin de son domicile sis à la colline de Gasekanya de la commune de Gitaramuka, dans la province de Karusi (centre-est du Burundi). Selon des sources sur place, l'auteur et le mobile du crime demeurent inconnus.
- Dans l'après-midi de lundi 20 septembre 2021 vers 16 heures, des pêcheurs ont découverts deux corps en décomposition des hommes ligotés et emballés dans une bâche, à moins d'une centaine de mètres de la rive de la rivière Rusizi, au pied de la 4^{ème} transversale de la colline de Kagazi, commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, l'administrateur communal de Rugombo, alerté par des militaires d'une position proche de la découverte macabre, a ordonné aux Imbonerakure qui l'avaient accompagné d'enterrer immédiatement les corps des victimes sans aucune procédure de leur identification, laissant ainsi les auteurs de ce double assassinat à l'abri de toute poursuite judiciaire.

SOS-Torture Burundi dénonce les découvertes interminables des corps sans vie abandonnés au bord des lacs et rivières, particulièrement sur les rives de la Rusizi au niveau des communes de Rugombo et Buganda en province de Cibitoke. Elle déplore l'inertie des autorités administratives, policières et judiciaires qui

n'entreprennent aucune action concrète pour juguler ce phénomène criminel récurrent devenu insoluble.

- Dans la nuit de jeudi 23 septembre 2021 vers 20 heures, un homme non identifié armé d'un fusil de type Kalachnikov et déguisé en femme, a tué par balles un jeune élève prénommé Trésor, âgé de 15 ans, et blessé son oncle paternel connu sous le nom de Vianney Mugurumoya alias Kavumbagu, sur la colline de Butagazwa de la commune de Mugongo-Manga dans la province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, le criminel est entré dans une buvette appartenant à un certain Éric et a commencé à tirer sur des habitants de la localité qui étanchaient la soif. Les mêmes sources ont précisé que Vianney Mugurumoya venait d'être libéré dans le cadre de la grâce présidentielle en faveur de certains prisonniers et que le mobile du crime reste à élucider.

- Dans la soirée de jeudi 23 septembre 2021 vers 19 heures, un homme non identifié a lancé une grenade contre le domicile du Lieutenant-colonel Aaron Ndayishimiye (commandant du 212^{ème} bataillon opérant dans la réserve naturelle de Rukoko en province de Bubanza) situé à la 14^{ème} avenue au quartier de Mirango II de la zone de Kamenge, commune urbaine de Ntahangwa, dans la municipalité de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, l'explosion de cette grenade a emporté la vie de la femme de Ndayishimiye et de sa domestique qui ont succombé à leurs blessures quelques heures plus tard après avoir été évacuées à une structure sanitaire de la capitale économique. Les mêmes sources ont précisé qu'un des militaires assurant la garde du Lieutenant-colonel Aaron Ndayishimiye a été grièvement blessé au cours de cette attaque à la grenade dont l'auteur n'a pas été identifié.

SOS-Torture Burundi a appris qu'un journaliste de la radio Bonesha FM, Aimé Richard Niyonkuru, qui enquêtait sur l'explosion de cette grenade, avait été arrêté, malmené à coups de gifles, de bottines et de crosses de fusils et détenu arbitrairement d'abord au poste de police de Kamenge, puis au commissariat municipal de police, avant d'être libéré après un bref interrogatoire.

- Dans la matinée de vendredi 24 septembre 2021, cinq corps sans vie des hommes non identifiés ont été découverts sur la colline de Ruhembe, zone de Bumba, commune de Bukinanyana, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon les témoins de la découverte macabre, les corps étaient attachés par une corde en groupes deux et trois. Les corps ont été enterrés sur place dans une fosse commune sur l'ordre de l'administrateur communal de Bukinanyana sans enquête.

- Dans la soirée de vendredi 24 septembre 2021, le corps sans vie d'une veuve connue sous le nom de Francine Bucumi, âgée de 39 ans, a été retrouvé dans un champ théicole sur la colline de Ruziba de la commune de Mugina, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, le corps de la victime qui avait disparu la veille alors qu'elle se trouvait dans une buvette chez un certain Daniel, présentait des lésions sur la tête et du sang dans ses oreilles et ses yeux.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de mercredi 22 septembre 2021, un groupe d'Imbonerakure dirigé par un certain Donatien ont grièvement blessé un homme connu sous le nom d'Adonis Misago qu'ils ont retrouvé à son domicile situé sur la colline de Mubone de la commune de Kabezi en province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont blessé la victime à coups de poignard au niveau des côtes, de la tête et des bras. La victime qui se trouve en état critique est en train de recevoir des soins dans une structure sanitaire de la localité.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités du pays de reprendre la milice Imbonerakure afin de la transformer en de simples citoyens qui doivent aussi se soumettre à la rigueur de la loi à l'instar d'autres citoyens non membres du parti CNDD-FDD.

3. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Depuis la matinée de lundi 20 septembre 2021, Jérémie Niyitunga, le secrétaire du parti CNL en commune de Muhuta, est arbitrairement détenu au cachot de la zone de Gitaza dans la même commune de la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, Jérémie Niyitunga a été arrêté sans mandat par des Imbonerakure dirigés par le prénommé Richard qui l'accusaient de collecter des fonds et vivres destinés aux combattants de groupes rebelles au moment où il distribuait à certaines familles de Gitaza des cahiers offerts par le député issu du parti CNL, Obède Ntakiyiruta, élu dans la circonscription de Rumonge.

Les mêmes sources révèlent que la première charge a été abandonnée et transformée en une accusation d'escroquerie alors qu'aucune personne n'avait porté plainte contre lui pour ce genre d'infraction.

SOS-Torture Burundi dénonce la recrudescence d'actes de répression et d'intolérance politique des partisans du CNDD-FDD contre les militants des partis de l'opposition et condamne les arrestations arbitraires opérées par les miliciens

Imbonerakure qui n'ont aucune qualité juridique pour procéder à des privations de liberté.

4. Faits sécuritaires

- Dans la nuit de dimanche 19 septembre 2021, deux personnes ont été tuées et vingt-cinq autres ont été blessées, dont certaines grièvement, dans une attaque à la grenade perpétrée par des personnes non identifiées contre un bar situé dans la ville de Gitega, à la bifurcation de la route Gitega-Ngozi-Muyinga, sur la colline de Rutegama, en commune et province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources sur place, dans le bar appartenant à un officier de police prénommé Jules se trouvaient des habitants de la localité qui fêtaient l'inauguration d'un local servant de bureau collinaire. Les mêmes sources ont précisé que, dans la foulée, cette attaque a été suivie par une vague d'arrestations et une série de fouilles-perquisitions opérées par la police dont le bilan n'a pas été communiqué.

- Dans la nuit de lundi 20 septembre 2021 vers 19 heures, des explosions simultanées de grenades ont été entendues dans la capitale économique de Bujumbura (ouest du Burundi). Selon des sources sur place, au moins quatre grenades ont été lancées par des individus non identifiés, les unes sur le parking de bus de l'ancien marché central de Bujumbura et les autres dans un groupe de vendeurs de poissons tout près du marché de Jabe dans la zone de Bwiza, au niveau de la 10^{ème} avenue. Le bilan officiel des dégâts occasionnés par ces explosions fait état de deux personnes tuées sur place et 102 autres blessées dont certaines grièvement.

SOS-Torture Burundi condamne ces actes attaques à la grenade, relevant d'une extrême barbarie, qui sont lancées sur des citoyens innocents et demande des

enquêtes impartiales en vue de découvrir les auteurs et les traduire devant la justice.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.